

[Blog sur les brevets Kluwer](#)



Wolters Kluwer

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[OEB, Brevets, Brevet Unitaire, UPC](#)

[Nouvelles de et sur Eponia](#)

[Thorsten Bausch \(Hoffmann Eitle\)/5 Mars 2020 /3 Commentaires](#)

Blog sur les brevets Kluwer

- Facebook
- Twitter
- LinkedIn
- YouTube

[OEB, Brevets, Brevet Unitaire, UPC](#)

Nouvelles de et sur Eponia

[Thorsten Bausch \(Hoffmann Eitle\)/5 mars 2020 /3 Commentaires](#)

Alors que les vraies nouvelles sur l'un des sujets les plus populaires de ce blog, à savoir l'UPC, sont rares et qu'aucune personne qui suit régulièrement nos blogs (voir par exemple **2016, 2017, 2018 et 2019**) ne devrait être très surprise de **la décision du Royaume-Uni de se retirer du système unitaire des brevets**, l'OEB continue d'être une source de nouvelles de toutes sortes, drôles, tristes, parfois scandaleuses et parfois ennuyeuses. Aujourd'hui est encore un autre exemple de ces jours-là.

Commençons par quelques tristes nouvelles dont l'OEB ne doit pas être le principal responsable, du moins à mon avis. L'EQE 2020 a été **annulé** en raison des préoccupations de Covid-19. Ma plus profonde sympathie va aux milliers de stagiaires dont la plupart ont travaillé si dur ces dernières semaines et ces derniers mois pour franchir cet obstacle difficile. Il doit être frustrant d'apprendre si peu de temps avant l'examen (moins de deux semaines) que celui-ci n'aura pas lieu en mars et pourrait (mais sans aucune garantie) être reporté à plus tard cette année. Je suppose que la majorité d'entre eux comprendra encore en quelque sorte la décision de l'OEB, mais je devrais peut-être profiter de cette occasion pour rappeler à l'OEB (et à nos représentants de l'IMA) qu'il serait tellement mieux et plus facile pour les stagiaires et leurs employeurs si cet examen avait lieu régulièrement au moins deux fois par an. Les tristes événements de cette année offrent peut-être une bonne occasion de reconsidérer de manière générale la mise en place de l'EQE. En fin de

compte, personne n'est aidé en empêchant des scientifiques et des ingénieurs compétents et bien formés d'exercer la profession qu'ils souhaitent.

Passant aux nouvelles politiques, une "petite enquête" menée par le gouvernement allemand par la fraction FDP auprès du gouvernement allemand mérite d'être mentionnée. Le texte complet est [ici](#) (en allemand). Les représentants du FDP fournissent un résumé assez détaillé de nombreuses publications sur l'OEB dans la presse (avec des liens) et demandent ensuite au gouvernement fédéral, entre autres, ceci :

1. Le gouvernement était-il au courant des allégations publiées dans la presse concernant une perte de qualité dans l'examen des demandes de brevet et la délivrance des brevets vis-à-vis de l'OEB sous sa précédente direction, et quel est son avis à ce sujet ?
2. Le gouvernement était-il au courant des allégations publiées dans la presse concernant le "budget fantôme" de l'OEB et la gestion financière risquée sous sa précédente direction, et quelle est son appréciation concernant ces allégations ?
3. De l'avis du gouvernement, y a-t-il des lacunes dans les questions de gestion financière et de traitement du personnel de l'OEB ?
 - a. Dans l'affirmative, comment le gouvernement fédéral entend-il prendre des mesures à cet égard ?
 - b. Si ce n'est pas le cas, le gouvernement fédéral estime-t-il que les règles existantes à l'OEB sur les questions de gestion financière et de traitement du personnel sont suffisantes ?
4. Le gouvernement était-il au courant des accusations publiées dans la presse selon lesquelles les droits du personnel étaient violés par la surveillance et par les restrictions du droit du travail sous la direction précédente de l'OEB et quel est son avis à ce sujet ?
5. À la connaissance du gouvernement, des plaintes ont-elles été déposées auprès de la police contre l'OEB ?
6. Le gouvernement était-il au courant de l'accusation publiée dans la presse concernant la surveillance des employés par une unité d'enquête interne sous la direction précédente de l'OEB, et quelle est son appréciation à ce sujet ?
7. Le gouvernement était-il au courant de l'accusation publiée dans la presse selon laquelle l'OEB déplaçait les chambres de recours (Petra Sorge, Wo kein Richter (là où il n'y a pas de juge)..., Cicero du 3 mai 2018) d'une manière qui aurait un impact négatif sur la protection juridique, et quelle est son évaluation à ce sujet ?
8. De l'avis du gouvernement, le contrôle "judiciaire" de l'OEB mis en place par l'OEB lui-même (Petra Sorge, Wo kein Richter (là où il n'y a pas de juge)..., Cicero du 3 mai 2018) constitue-t-il un système de contrôle garantissant une protection juridique efficace ?
9. De l'avis du gouvernement, la structure actuelle des chambres de recours de l'OEB remplit-elle de manière adéquate leur mission d'organes indépendants non liés par des instructions de l'Office ?
10. Le gouvernement estime-t-il nécessaire de modifier le système de contrôle "judiciaire" de l'OEB ?
 - a. Dans l'affirmative, comment le gouvernement estime-t-il qu'il devrait être restructuré ?
 - b. Dans la négative, le gouvernement estime-t-il que le contrôle judiciaire de l'OEB est suffisant ?

11. Quelle est l'opinion du gouvernement sur les effets de l'indépendance juridique de l'OEB sur le droit national et européen afin de résoudre les critiques formulées à l'encontre de l'OEB ?

12. Le gouvernement fédéral a-t-il engagé un dialogue avec l'OEB concernant une ou plusieurs de ces accusations et, dans l'affirmative, dans quelle mesure ?

a. Dans l'affirmative, quels sont les résultats qui ont été obtenus jusqu'à présent ?

b. Dans la négative, quels objectifs le gouvernement poursuit-il avec un tel dialogue ?

13. De l'avis du gouvernement, la situation s'est-elle améliorée sous la nouvelle direction de l'OEB en ce qui concerne une ou plusieurs de ces accusations ?

14. Le gouvernement prévoit-il de tirer des conséquences politiques et juridiques au cas où les allégations contre l'OEB se poursuivraient sous la nouvelle direction, et dans l'affirmative, lesquelles ?

Beaucoup de très bonnes questions, je pense. Je suppose que le Tribunal constitutionnel fédéral pourrait également vouloir connaître la réponse à certaines d'entre elles. Reste à savoir si les représentants recevront de bonnes réponses (c'est-à-dire significatives) de la part du ministère allemand de la justice. Je ne retiendrais pas mon souffle. Mais restez à l'écoute, je vais essayer de faire un suivi à ce sujet. La transparence est importante.

Enfin, quelque chose de plus léger sur la diversité et l'inclusion dans l'OEB - enfin quelques progrès, semble-t-il. [Cela](#) m'a fait rire aux éclats. Même si cela ne devrait peut-être pas. Peut-être que certains lecteurs peuvent m'éclairer sur les faits qui se cachent derrière ce délicieux dépliant.

Bonne nuit.